

UFR	SPSE
MENTION	Psychologie
Capacité d'accueil globale de la mention en M1	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M1 propose plusieurs parcours-types (lesquels se subdivisent parfois en plusieurs itinéraires pédagogiques), en cohérence avec les spécialisations proposées en M2. Ce document concerne un de ces parcours ; pour les autres parcours de M1, reportez-vous aux fiches formations correspondant aux différents parcours-types de M2 (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Psychologie
Intitulé du parcours-type :	Psychologie du travail, ergonomie et orientation
Itinéraire pédagogique :	Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil : IP professionnel
Modalités de recrutement	Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée. Mentions de Licences conseillées : <i>Psychologie</i> <i>NB : seuls les étudiants ayant obtenu une licence de psychologie pourront prétendre à l'attribution du titre de psychologue (décret 90-255 du 22 mars 1990) à l'issue du M2.</i> Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

	<p>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La qualité du relevé de notes de la licence (L1, L2 et L3) - Le fait d'avoir suivi et validé au moins un enseignement en lien avec la spécialité (Psychologie du travail ou Ergonomie ou Psychologie de l'orientation) au cours de la Licence - La qualité de la lettre de motivation indiquant l'Itinéraire Pédagogique envisagé en M2 - La pertinence du projet de recherche
	<p>Est/sont également apprécié/e/s</p> <ul style="list-style-type: none"> - une expérience professionnelle (stage ou activité salariée ou activité bénévole)
	<p>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)</p> <p>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de l'itinéraire Pédagogique envisagé en M2 (parmi 5 possibles indiqués sur la fiche) - Un projet de recherche (1 page maximum) incluant quelques références bibliographiques
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master

Intitulé de la mention :	Psychologie
Intitulé du parcours-type :	Psychologie du travail, ergonomie et orientation
Itinéraire pédagogique :	Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil : IP Recherche TABLEAU 2
Modalités de recrutement	Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	<p>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</p> <p>Mentions de Licences conseillées : <i>Psychologie</i> <i>NB : seuls les étudiants ayant obtenu une licence de psychologie pourront prétendre à l'attribution du titre de psychologue (décret 90-255 du 22 mars 1990) à l'issue du M2.</i></p> <p>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</p>

	<p>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La qualité du relevé de notes de la licence (L1, L2 et L3) - Le fait d'avoir suivi et validé au moins un enseignement en lien avec la spécialité (Psychologie du travail ou Ergonomie ou Psychologie de l'orientation) au cours de la Licence - La qualité de la lettre de motivation indiquant l'Itinéraire Pédagogique envisagé en M2 - La pertinence du projet de recherche
	<p>Est/sont également apprécié/e/s</p> <ul style="list-style-type: none"> - une expérience professionnelle (stage ou activité salariée ou activité bénévole)
	<p>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)</p> <p>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix de l'itinéraire Pédagogique envisagé en M2 (parmi 5 possibles indiqués sur la fiche) - Un projet de recherche (1 page maximum), incluant quelques références bibliographiques
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master